ESPACE DE GESTION TUTELLE AU QUOTIDIEN

DOCUMENTATION UTILISATEUR – TUTEUR FAMILIAL

<u>1.</u>	INTRODUCTION	4
<u>2.</u>	PRESENTATION GENERALE	5
2.1.		5
2.2.		5
2.3.2.4.		6 6
2.5.		7
2.6.		7
2.7.	VOTRE COMPTE CLIENT	7
<u>3.</u>	AVANT DE COMMENCER : CONFIGURATION DE VOTRE COMPTE	8
3.1.		8
3.2. 3.3.		9 10
3.4.		10
3.5.		10
<u>4.</u>	LES DONNEES DANS LE LOGICIEL	11
4.1.	Dossier	11
4.2.		11
4.3. 4.4.		11 11
4.4.		11
4.6.		12
<u>5.</u>	CREATION DU DOSSIER	16
5.1.	Acces	16
5.2.		16
5.3.	MESURE DE PROTECTION	17
<u>6.</u>	GESTION DES CORRESPONDANTS DANS L'ANNUAIRE	20
6.1.		20
6.2.	CREATION	21
<u>7.</u>	GESTION DES CONTRATS	22
7.1.		22
7.2.		22
7.3.	DETAIL D'UN CONTRAT	23
<u>8.</u>	GESTION FINANCIERE	24
8.1.		24
8.2. 8.3.		24 25
8.4.		25 25
8.5.		26
8.6.	SAISIR UN VIREMENT COMPTE A COMPTE	27
<u>9.</u>	IMPORT DE FICHIERS BANCAIRES	28
9.1.		28
9.2.	IMPORT DES OPERATIONS BANCAIRES (FORMATS QIF OU CSV)	29
9.3.	IMPORT DES OPERATIONS BANCAIRES (FORMAT OFX)	31
<u>10.</u>	BUDGET ANNUEL	33
<u>11.</u>	GESTION DU PATRIMOINE	35
11.1	1. Acces	35
	2. CREATION	36
11.3	3. Detail	36

12. SUIVI DU DOSSIER	37
12.1. Acces 12.2. Creer une note sur le dossier	37 38
12.3. CREER UN EVENEMENT SUR LE DOSSIER	38
12.4. Taches	38
13. PROJET DE VIE	39
14. SANTE	39
15. GESTION DOCUMENTAIRE	40
15.1. Acces	40
15.2. DETAIL	40
15.3. CREATION D'UN INVENTAIRE DE PATRIMOINE	41
15.4. CREATION D'UN COMPTE RENDU DE GESTION ANNUEL	42
16. CLASSEMENT ET CHARGEMENT DE DOCUMENTS	43
16.1. Acces	43
16.2. Chargement	44
16.3. FUSION	44
16.4. CLASSEMENT	45
17. GENERATION DE COURRIERS	46
17.1. Pre-requis	46
17.2. Acces	46
17.3. CREATION	47
17.4. MODIFIER LE COURRIER	49
18. GENERATION DE RAPPORTS	51
18.1. Acces	51
18.2. CREATION	51
18.3. CONSULTER	51
19. AIDE SOCIALE A L'HEBERGEMENT : ASH	52
19.1. CREATION	52
19.2. PARAMETRAGE DU CALCUL	53
19.3. AFFECTATION DES ECRITURES	54
19.4. CALCUL DU REVERSEMENT	55

1. Introduction

Le logiciel de Tutelle Au Quotidien est un outil complet de gestion administrative et comptable de majeurs protégés. Il est accessible au travers d'Internet via une connexion sécurisée (dite https) dont le principe est identique à celui utilisé par les banques en ligne.

Le logiciel et les données sont stockés sur nos serveurs sécurisés et accessibles 24h/24 depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet (sous réserve de compatibilité de votre navigateur web). Aucune installation n'est donc nécessaire sur votre PC et si une panne intervenait sur celui-ci le logiciel et les données ne seraient pas touchés.

2. Présentation générale

2.1. Pré-requis

Vous devez disposer d'un ordinateur équipé de Windows, Mac OS ou Linux avec un des navigateurs suivants :

- Internet Explorer 6 ou plus
- Mozilla FireFox 3 ou plus :
 - o fortement conseillé pour une meilleure lisibilité dans certains menus
 - o téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.mozilla-europe.org/fr/
 - o il est possible de l'installer en parallèle d'Internet Explorer (ce dernier pouvant rester votre navigateur par défaut)

Les fenêtres « pop-up » et programmes JavaScript doivent être autorisés pour le site tutelleauquotidien.fr

Enfin le logiciel Adobe Acrobat Reader (version 8 ou plus) permet de visualiser au format pdf les différents modèles de courriers et rapports proposés dans le logiciel Tutelle Au Quotidien (Cf. §16. Génération de courriers et §18. Génération de rapports).

Adobe Reader est téléchargeable à l'adresse suivante : http://get.adobe.com/fr/reader/otherversions/

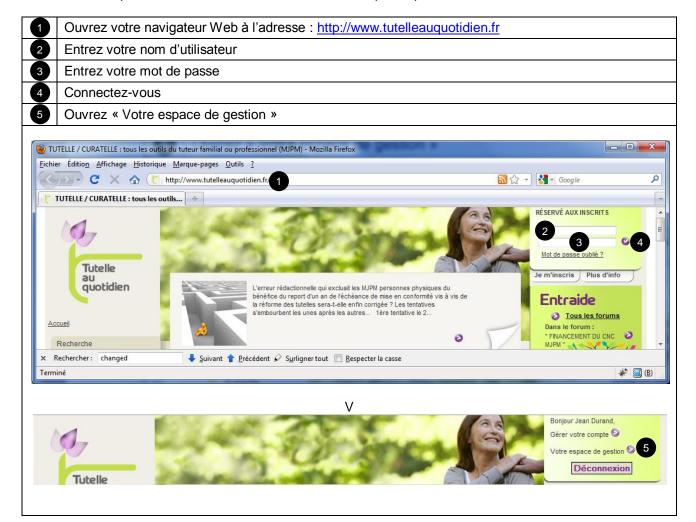
Sans être un pré-requis, un traitement de texte Open Office (3.0 ou plus) ou bien Word 2007 est un « plus » qui permet de modifier et de personnaliser les modèles de courrier proposés dans Tutelle Au Quotidien (Cf. §16. Génération de courriers).

Open Office (version 3.0) est téléchargeable à l'adresse suivante :

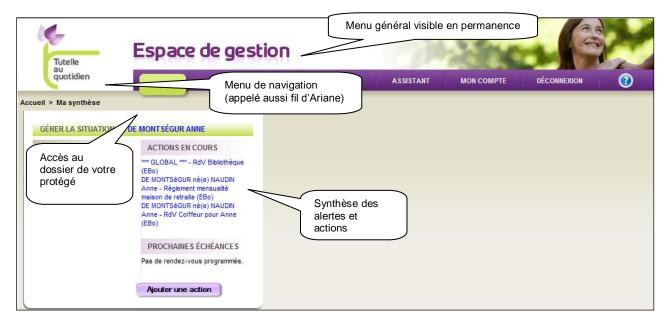
ftp://archive.services.openoffice.org/pub/openoffice-archive/localized/fr/3.0.0

2.2. Se connecter

Vous devez disposer d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe pour accéder au site.

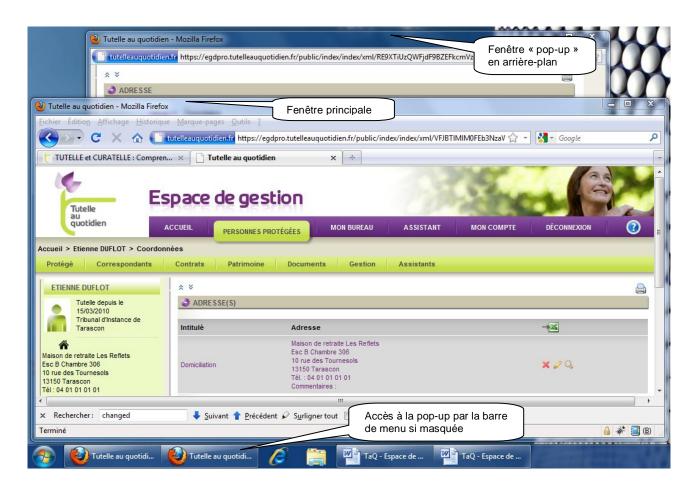


2.3. La page d'accueil

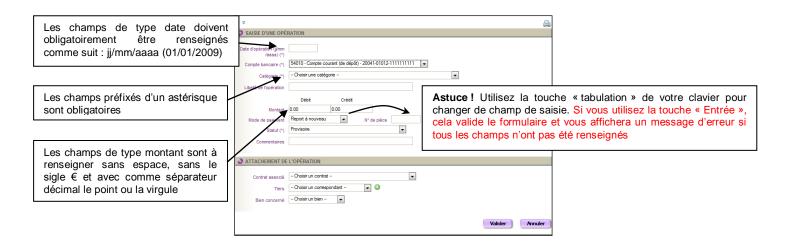


2.4. La navigation

La navigation dans le logiciel s'effectue dans la fenêtre principale de votre navigateur. Certaines actions peuvent ouvrir une fenêtre supplémentaire (dite pop-up). Il est important de noter que si cette pop-up est affichée en arrière-plan et que vous sollicitez à nouveau une action de ce type, elle se mettra à jour mais restera en arrière-plan. Vous devrez la sélectionner dans votre barre de menu Windows pour l'afficher.



2.5. La saisie de données



2.6. La recherche

La recherche s'effectue dans la page affichée à l'écran à l'aide de la fonction « Edition > Recherche » de votre navigateur web (ou via le raccourci clavier Ctrl + F).

2.7. Votre compte client



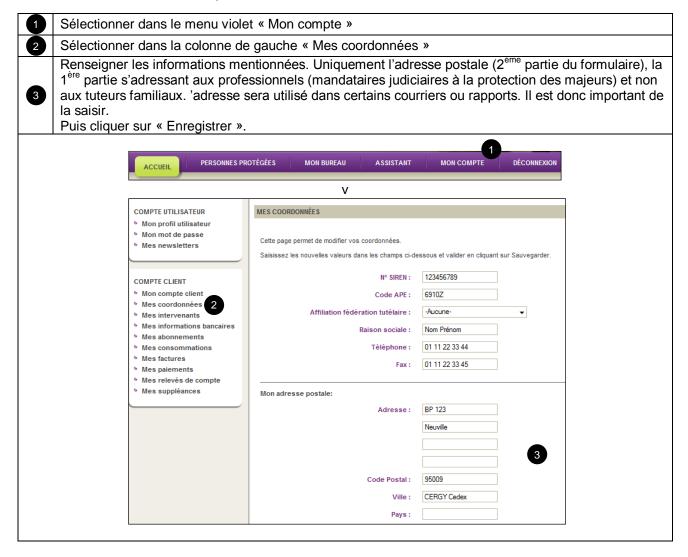
Le menu « Mon compte » dans le bandeau violet vous permet de :

- modifier les informations personnelles de votre compte (nom, mot de passe, adresse...)
- gérer votre abonnement (formule, factures, informations bancaires...)
- gérer les comptes de vos collaborateurs (ajouter ou supprimer des comptes secondaires)

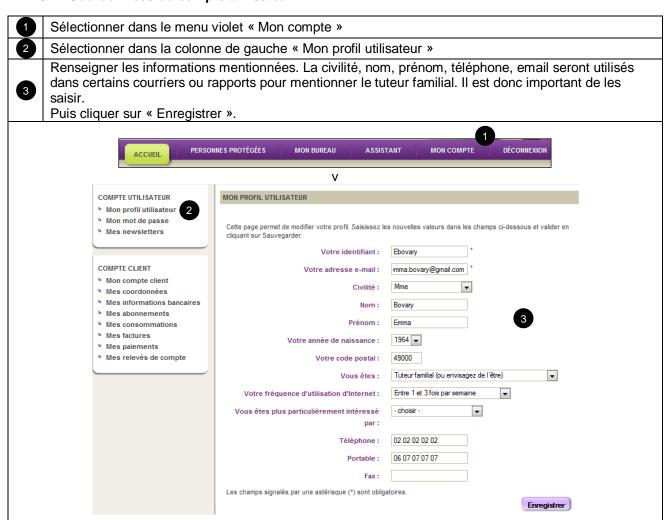
3. Avant de commencer : Configuration de votre compte

Certaines informations sur votre compte utilisateur sont nécessaires. Voici comment les renseigner.

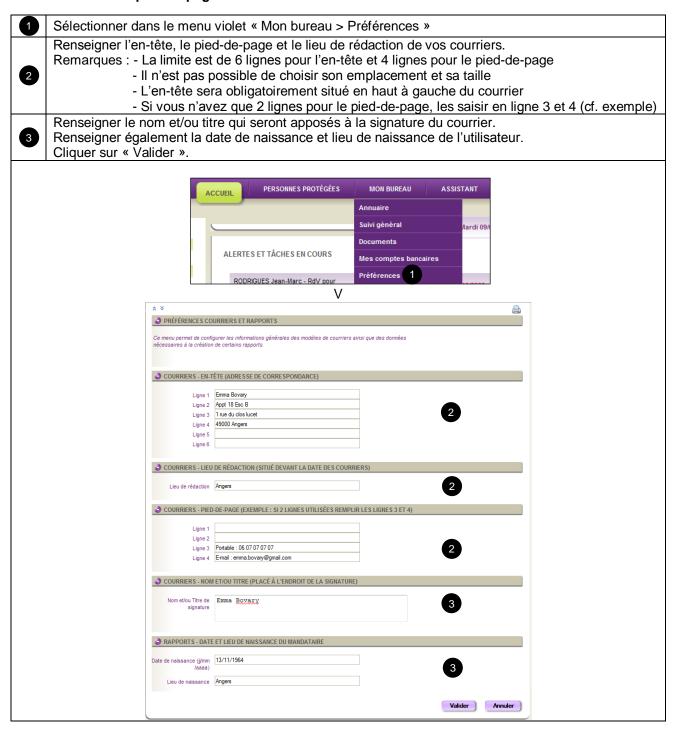
3.1. Coordonnées du compte client



3.2. Coordonnées du compte utilisateur



3.3. En-tête et pied de page des courriers



3.4. Signature du tuteur

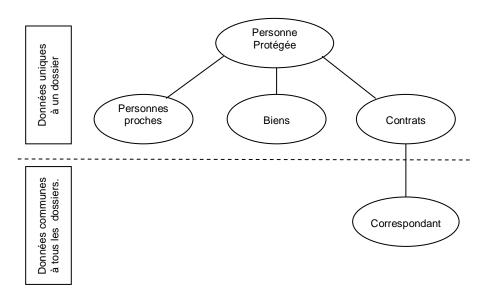
La signature du tuteur peut être automatiquement insérée dans les courriers et certains rapports. Pour cela il est nécessaire de la numériser et de nous la faire parvenir. Nous ferons le nécessaire pour l'intégrer sur votre compte utilisateur.

3.5. Documents du compte client à joindre aux courriers

Si vous choisissez d'envoyer en ligne vos courriers, il est parfois nécessaire d'y inclure certains justificatifs (copie de la carte d'identité du tuteur ou curateur, justificatif de domicile...). Pour cela il est possible de charger ces documents via l'assistant de classement et de les affecter, non pas à votre protégé, mais à votre compte client appelé « GLOBAL ». Se référer au chapitre 16 « Classement et Chargement de documents » pour connaître la procédure à suivre.

4. Les données dans le logiciel

Organisation des données



4.1. Dossier

Le dossier est le point d'entrée pour gérer le majeur protégé. Il regroupe les éléments illustrés ci-dessus et décrits ci-après.

4.2. Contrat

Tout élément contractuel d'un dossier est à considérer comme un contrat.

Exemples:

- La carte nationale d'identité est un contrat dont le correspondant est la sous-préfecture ou la préfecture
- Un abonnement de ligne téléphonique fixe est un contrat avec France Télécom Orange
- L'assurance maladie est un contrat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Les impôts sur le revenu, taxe d'habitation, foncière sont des contrats avec le Trésor Public
- Le médecin traitant, le coiffeur... sont aussi à rattacher au protégé par un contrat.
- Une mesure de protection est un contrat passé avec le tribunal en charge de la mesure
- Un compte bancaire est un contrat avec la banque

4.3. Correspondant

Le terme "correspondant" désigne tous les acteurs économiques liés aux différents dossiers de vos protégés (les banques et agences, les prestataires, les fournisseurs, les administrations...).

Il en existe des privés (ceux que vous avez créés dans votre <u>Annuaire Privé</u>) et des publics (ceux que Tutelle Au Quotidien gère pour tous les clients dans <u>Annuaire Public</u>).

4.4. Bien

Les biens du protégé correspondent au patrimoine immobilier, aux objets et meubles de valeur et véhicules. Ils permettront, entre autres, de produire l'inventaire du patrimoine.

4.5. Proche

Une personne proche peut être quelqu'un de la famille ou bien un ami, un voisin...

4.6. Affichage, manipulation et suppression des données

Icônes :

Un ensemble d'icônes est mis en œuvre au niveau des écrans présentant les différentes données (dossier, contrat, correspondant, ...) pour permettre une manipulation aisée de ces mêmes données.

De façon générale, les icônes suivantes sont utilisées dans les écrans : les chevrons verticaux montant et descendant : ils permettent, respectivement, de replier et de déplier l'écran. 1 Ainsi le formulaire présenté ne contiendra que les titres des zones de données, respectivement les titres et les contenus complets des zones un jeu de 3 icônes : la loupe, le crayon et la croix, souvent présentées groupées, offrant respectivement la possibilité de détailler, modifier ou supprimer une composante. 2 Par exemple, dans l'écran du dossier ASH ci-dessous, la loupe permet de visualiser le formulaire complet d'une composante de reversement basée sur un contrat, le crayon d'entrer en modification sur cette même composante, la croix de la supprimer. l'icône de fichier Excel fléché : elle permet d'exporter le tableau sélectionné dans le format de tableur Excel (avec les en-têtes de colonne). l'icône d'imprimante : elle permet d'imprimer l'écran courant. 4 JEAN ARTHUR Tutelle depuis le 15/01/2010 Tribunal d'Instance de Courbevoie TÉRISTIQUES DU CONTRAT Contrat "ASH" (Aide Sociale à l'Hébergement - Pers. âgée) CG92 Chambre 42 Esc.A Résidence Les Agapanthes 8 rue des Mimosas 92400 Courbevoie Référence : RG0001/92 - Droits ouvert du 10/01/2010 au 10/01/2020 Hébergement : Lieu de résidence - Chambre 42 Esc. A | Résidence Les Agapanthes | 8 rue des Mimosas | 92400 Courbev Tél: 01 22 01 01 01 Décision : Admission partielle à compter du 01/01/2010 au 01/01/2020, sous réserve de récupération de 90% de l'intégralité des ressources (CNAV+RAFP) de l'intéressé et annuellement de reversement de 90% des intérêts de capitaux placés Actions en cours COMPOSANTE DU CALCUL DE L'ASH Nouvelles actions Taux ou Montant Туре Dossiers % contrat Archives CNAV (Retraite principale) 90.00 % % contrat LIENS UTILES 90.00 % Taxe foncière F2 (Taxe foncière) Q / X Déduction % contrat 100.00 % MJPM Untel (Contrat d'émolument du MJPM) 100.00 % Q Ø X % contrat 15.27 e Qex Arg.poche extralégal + Créer une composante basée sur un contrat REVERSEMENTS

Enfin l'icône de point d'interrogation (en fin de menu ci-dessous) permet d'accéder à l'aide en ligne : la documentation utilisateur ou le support.

Période

Date réelle

Taille (en ko)



Intitulé

Tris:



D'autre part, chaque tableau de données offre une possibilité de tri par colonne, voire par rubrique à l'intérieur d'une colonne, lorsque plusieurs rubriques sont présentes. Ci-dessous, le tableau des contrats est trié par « type » (Cf. 1ère colonne). Il aurait pu être trié par « Nature » ou selon une autre colonne.

O Intitulé Début					
Nature	Référence	Correspondant	Fin		
ASH	RG0001/92	ASH CG92	10/01/2010 10/01/2020	Q 0 3	
Cpte Bq	20041-01014-111111111115-11	COMPTE COURANT (DE DÉPÔT) LBP Courbevoie Puvis de Chavanne	20/08/2010 - actif -	Q Ø 3	
Cpte Bq	11111-11111-1111111111S-11	LIVRET A La Banque Postale Orléans La Source	20/01/1960 - actif -	0,00	
Oblig. Emolument MJPM	RG0001/92	CONTRAT D'ÉMOLUMENT DU MJPM MJPM_92	20/01/2010 - actif -	Q 0 :	
Oblig. Prest.div.		PRESTATIONS DIVERSES Coiffeur ZEN	10/08/2010 - actif -	0,01	
Oblig. Pension		RETRAITE PRINCIPALE CNAV	01/01/1995 - actif -	0,01	
Oblig. Hébergement		MAISON DE RETRAITE Maison de retraite Les Agapanthes	10/01/2000 - actif -	0,01	
Oblig. Pension		RETRAITE COMPLÉMENTAIRE RAFP	01/01/1995 - actif -	Q 0 :	
Oblig. Impôt		TAXE FONCIÈRE Trésor Public de Courbevoie	10/01/1970 - actif -	00	
Tut.	RG011/92	TUTELLE Tribunal d'Instance de Courbevoie	20/01/2010 - actif -	Q 0	

Pagination:

Chaque tableau de données est paginé pour faciliter le déplacement et le repérage de la donnée recherchée.

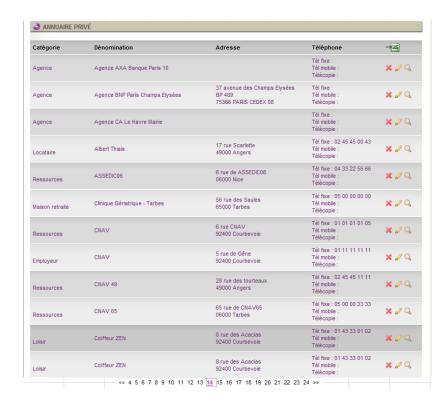
Le déplacement vers les pages de numéro supérieur (à la page courante) s'effectue en cliquant directement sur un des numéros supérieurs.

(De même, le déplacement vers les pages de numéro inférieur (à la page courante) s'effectue en cliquant directement sur un des numéros inférieurs.)

Un maximum de 21 pages peut être affiché dans le pied-de-page d'un tableau.

Ainsi un positionnement du tableau à la page 14 permet de visualiser les pages 4 à 24 ; soit 10 pages de plus et 10 pages de moins que le numéro de page courant.

Enfin l'affichage de la dernière page du tableau s'obtient en cliquant sur le double chevron vers la droite (>>), respectivement, l'affichage de la première page du tableau s'obtient en cliquant sur le double chevron vers la gauche (<<).



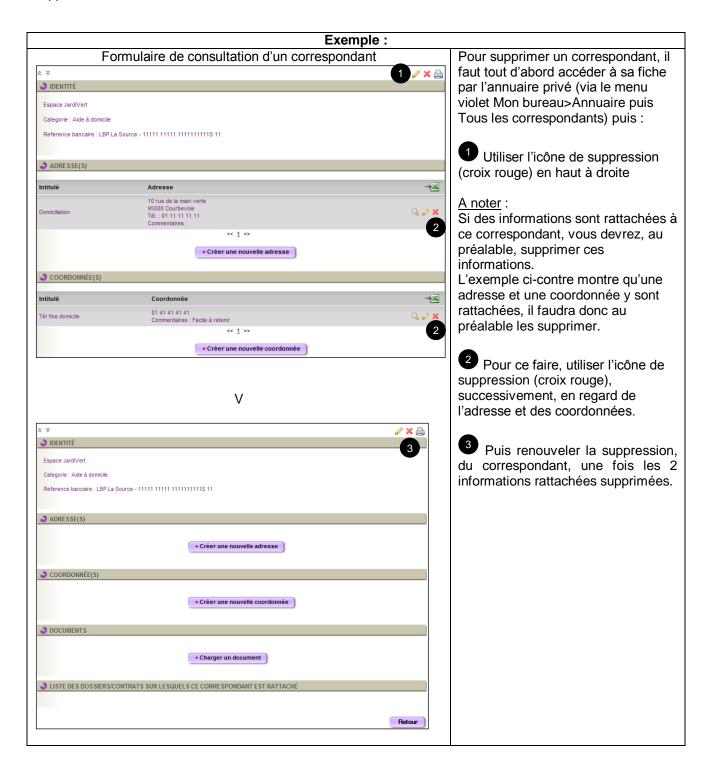
Suppression des données :

Il est possible de supprimer les données suivantes : adresse, coordonnée, proche, juge, correspondant, de votre annuaire privé, contrat, écriture bancaire, compte bancaire, bien, document.

<u>A noter</u> : Si des éléments sont rattachés à la donnée que vous voulez supprimer cela ne fonctionnera pas. Vous devrez auparavant supprimer ces éléments rattachés.

Exemples:

- Vous voulez supprimer un proche qui possède une adresse, il vous faudra d'abord supprimer l'adresse.
- Vous voulez supprimer un contrat auquel des écritures bancaires font référence, il faudra au préalable supprimer ces écritures.



5. Création du dossier

5.1. Accès



5.2. Création

Après avoir cliqué sur le lien mentionné ci-dessus, 5 étapes permettent de créer un dossier.

Ces 5 étapes s'enchaînent automatiquement dans un processus.

A chaque étape, il s'agit de renseigner un formulaire qui, une fois validé, bascule sur le formulaire de l'étape suivante.

Rappel du contenu d'un dossier :

- étape 1 : Etat civil du protégé
- étape 2 : Mesure de protection ordonnée par le juge des tutelles
- étape 3 : Gestion du dossier (désigne la personne en charge de la mesure)
- étape 4 : Adresse du protégé (lieu de résidence)
- étape 5 : Situation générale du protégé appelée aussi check-list (situation professionnelle, logement, famille, patrimoine). Elle permet de savoir quelles sont les démarches à effectuer lors d'un début de mesure.

5.3. Mesure de protection

La mesure de protection couvrant un protégé peut évoluer (changement de type de mesure, changement de tuteur, non renouvellement, caducité ou encore décès du protégé).

Le tuteur peut, en conséquence, effectuer les mises-à-jour nécessaires au suivi de la situation de son protégé.

Après la création du dossier du protégé, le suivi de la mesure de protection s'effectue via le menu Protégé>Mesure de protection

2 Un écran de synthèse s'affiche indiquant les caractéristiques de la mesure.

Pour mettre à jour la mesure, il suffit de cliquer sur l'icône symbolisant un crayon.

NB : La suppression (icône de croix rouge) est à manipuler avec précaution. Elle peut être utilisée dans le cas d'une saisie erronée. Les données supprimées ne sont plus récupérables.

Le cas illustré ci-après est celui d'un changement de type de mesure, correspondant au passage d'une sauvegarde de justice à une tutelle. Ce cas de figure est complet car il nécessite de clôturer la mesure existante et d'en ouvrir une seconde.

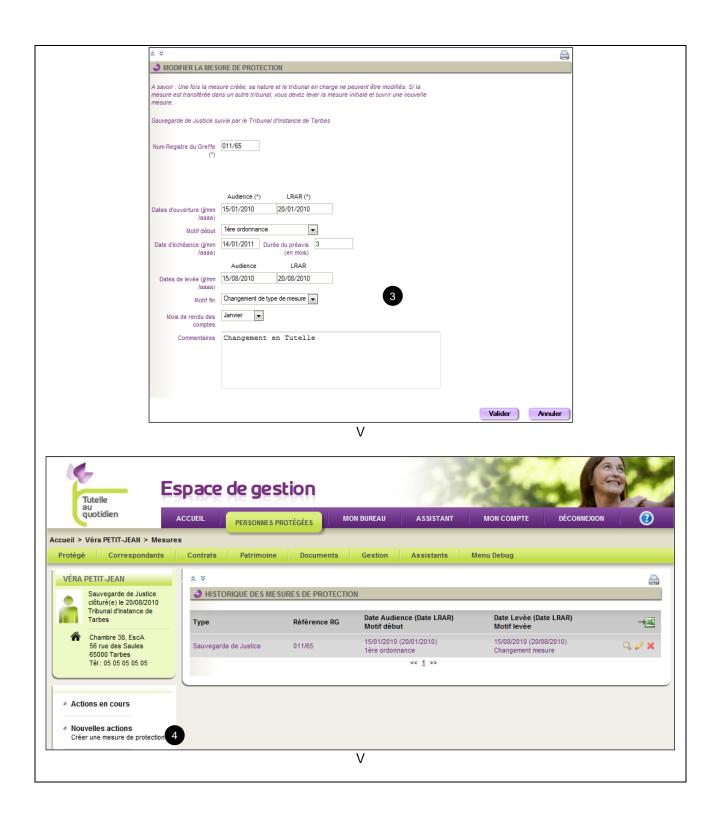
Pour clôturer la mesure initiale, renseigner les dates de levée (Audience+LRAR) ainsi que le motif et, le cas échéant, la zone de commentaire, puis « Valider ».

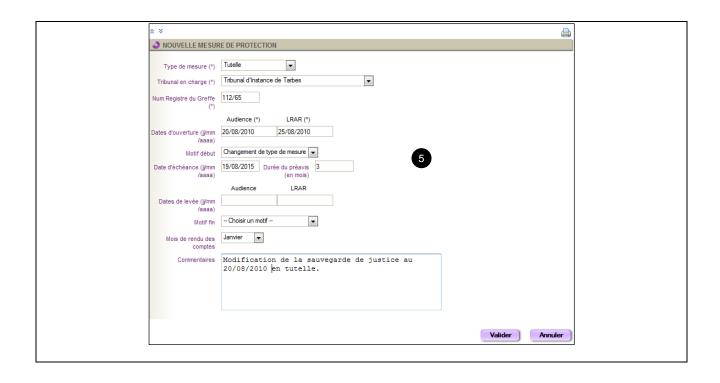
NB : Une mesure clôturée reste consultable (Cf. l'historique ou récapitulatif des mesures via le menu Protégé>Mesure de protection).

Pour ouvrir une nouvelle mesure, cliquer dans le menu de gauche sur « Créer une mesure de protection ».

5 Renseigner ensuite les différents champs et « Valider ».







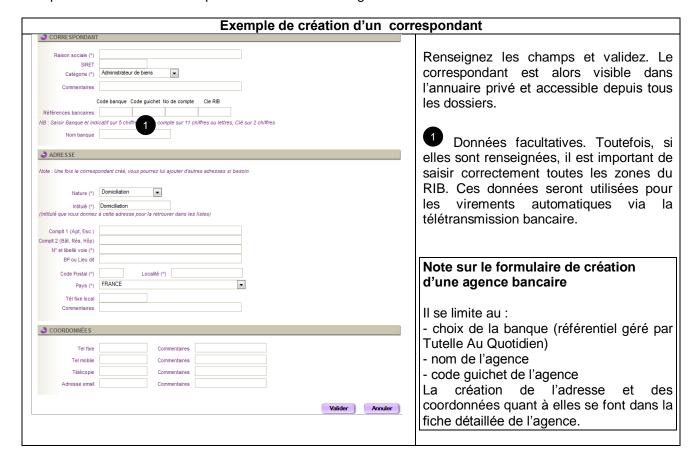
6. Gestion des correspondants dans l'annuaire

6.1. Accès



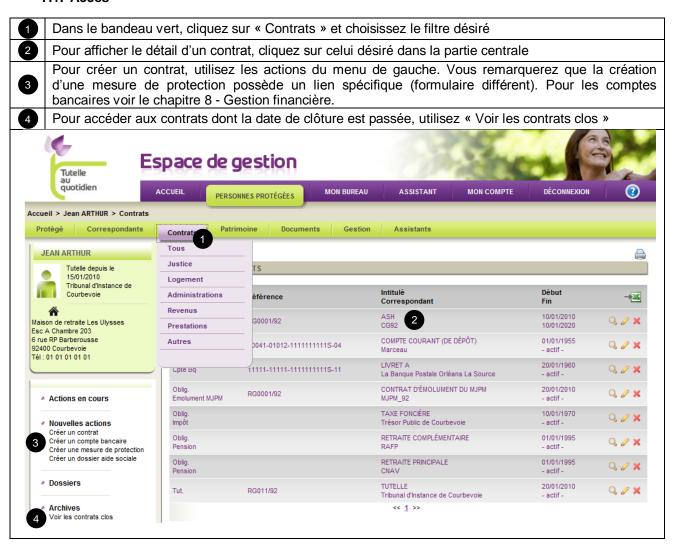
6.2. Création

Cliquez sur « Nouveau correspondant» ou « Nouvelle agence bancaire ». Le formulaire suivant s'ouvre :



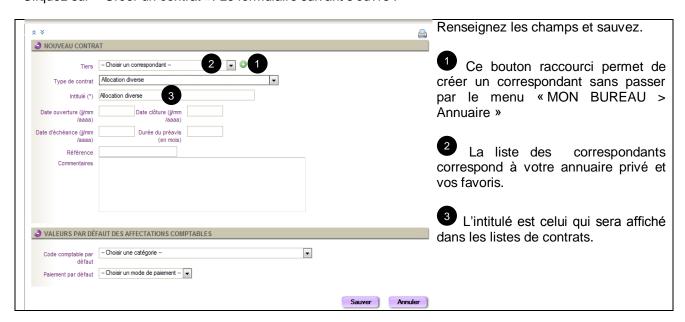
7. Gestion des contrats

7.1. Accès



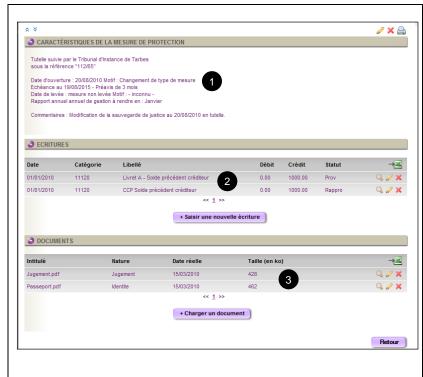
7.2. Création

Cliquez sur « Créer un contrat ». Le formulaire suivant s'ouvre :



7.3. Détail d'un contrat

Dans la liste des contrats cliquez sur le contrat souhaité. Le formulaire suivant s'ouvre :



1 Cette partie vous donne le détail du contrat.

Cette partie détaille les paiements liés à ce contrat (affichage des écritures comptables dont le correspondant a été renseigné)

Attention! Il est important de noter que si vous visualisez un compte bancaire à ce niveau vous ne verrez pas toutes les écritures bancaires passées sur ce compte mais uniquement celles qui sont liées à la gestion de ce contrat (abonnement bancaire, frais de gestion du compte...). Pour voir les écritures passées sur le compte, allez dans « Gestion > Banque »

3 Liste des documents rattachés au contrat

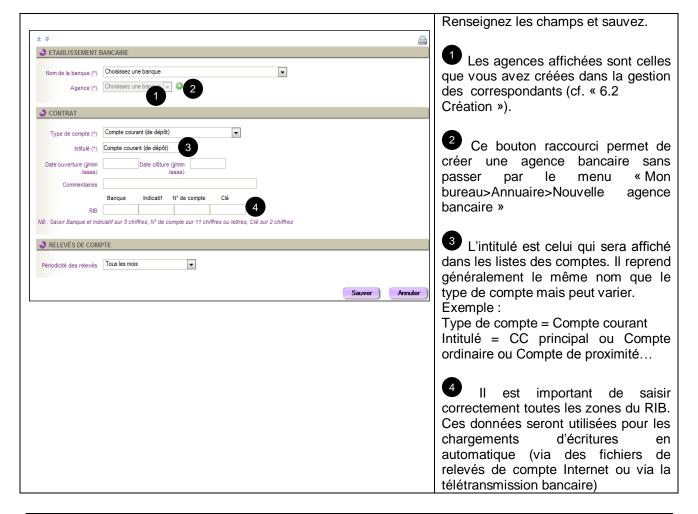
8. Gestion financière

8.1. Accès aux comptes bancaires



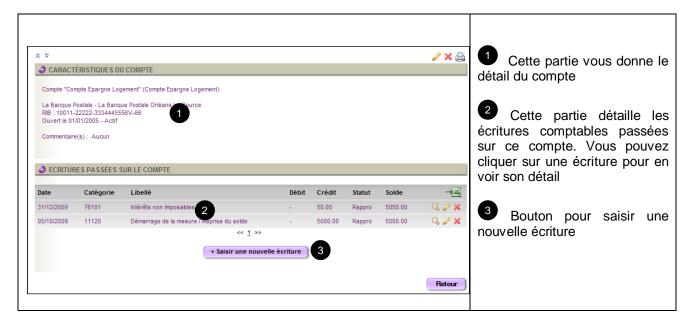
8.2. Création d'un compte bancaire

Cliquez sur « Créer un compte bancaire ». Le formulaire suivant s'ouvre :



8.3. Détail d'un compte bancaire

Dans la liste des comptes bancaires cliquez sur celui souhaité. Le formulaire suivant s'ouvre :

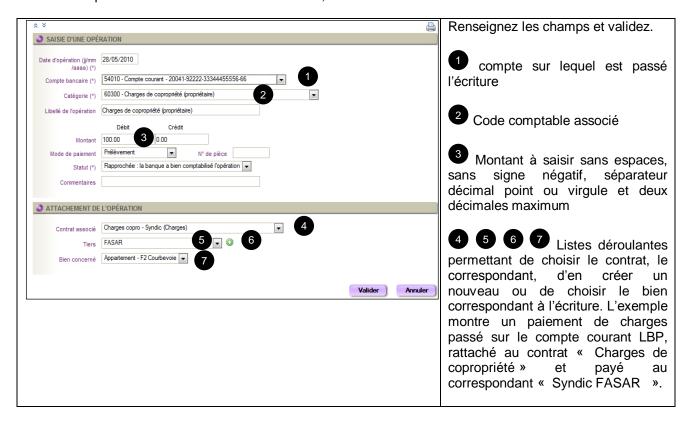


8.4. Saisir une écriture comptable

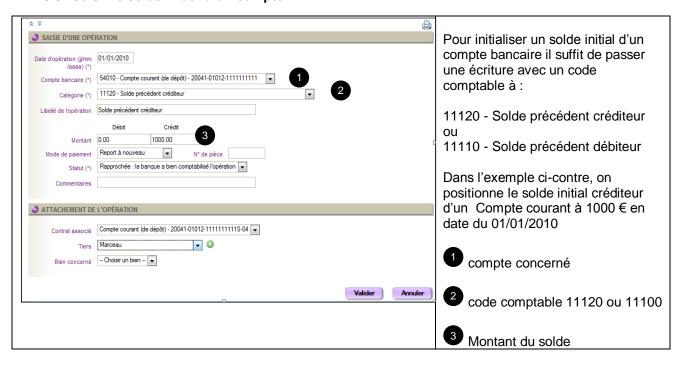
Plusieurs accès sont possibles pour saisir une écriture et permettre de pré-remplir certains champs :

- depuis le détail d'un contrat (positionne automatiquement les champs correspondant et contrat associé)
- depuis le détail d'un compte bancaire (positionne le compte)
- depuis le menu « Gestion > Comptabilité » puis action « Saisir en continu »

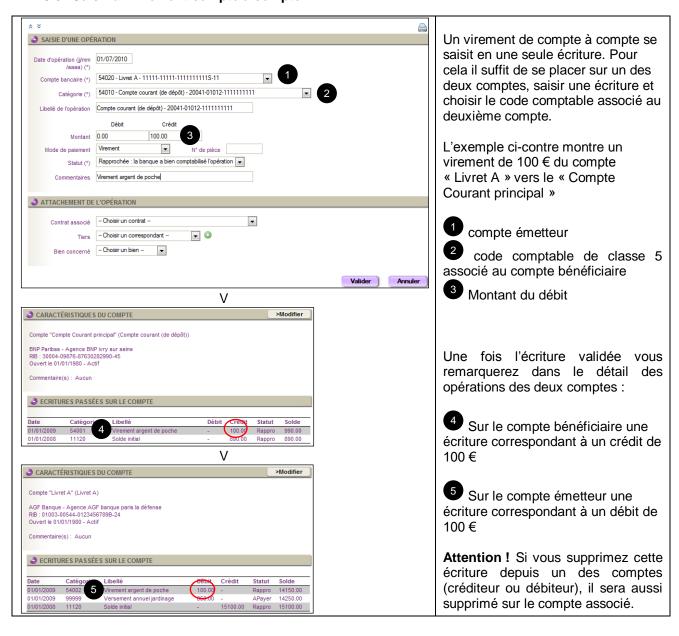
Une fois cliqué sur « Saisir une nouvelle écriture », le formulaire suivant s'ouvre :



8.5. Saisir le solde initial d'un compte



8.6. Saisir un virement compte à compte



9. Import de fichiers bancaires

Afin de limiter au maximum la saisie d'opérations bancaires et ainsi éviter les erreurs de saisie ainsi qu'une perte de temps, le logiciel permet d'intégrer des opérations depuis des fichiers bancaires.

Pour cela, si vous avez accès aux comptes bancaires de votre protégé depuis Internet, vous devriez pouvoir récupérer ses opérations bancaires via un fichier dont le ou les formats disponibles sont définis par la banque (typiquement QIF, CSV ou OFX).

La plupart du temps les banques proposent de télécharger les opérations :

- soit sur une période donnée (remontant entre 1 et 3 mois maximum suivant votre banque)
- soit depuis le dernier téléchargement effectué (cette option est préférable afin d'éviter les doublons d'opérations, si toutefois la période saisie est erronée).

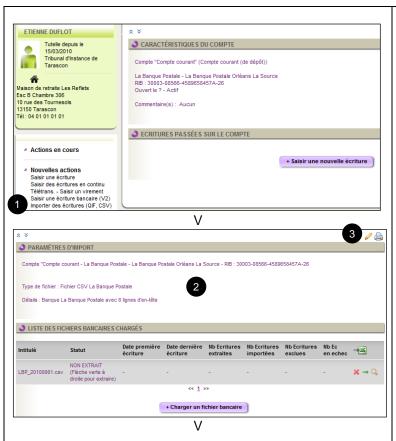
Une fois ce fichier récupéré vous pourrez l'intégrer dans le logiciel.

Cette récupération s'effectue de deux manières possibles, selon la multiplicité ou non des formats de miseà-disposition proposés :

- pour les formats de type QIF ou CSV : seuls des fichiers mono-compte sont intégrables, il s'agit alors de définir le paramétrage préalable du format de fichier à importer, puis de réaliser l'import.
- pour le format de type OFX : les fichiers mono et multi-comptes sont intégrables, l'utilisateur passe directement aux étapes de l'import.

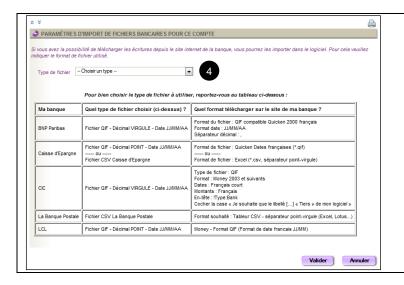
9.1. Paramétrage du type de fichier à importer (formats QIF ou CSV)

Ce paramètre se définit une seule fois pour chaque compte



Ouvrir le compte bancaire désiré (menu Gestion>Banque puis cliquer sur le compte) et cliquer sur « Importer des écritures (QIF, CSV) »

- La première zone indique le paramètre d'import défini.
- Utiliser l'icône de crayon pour renseigner ce paramètre.



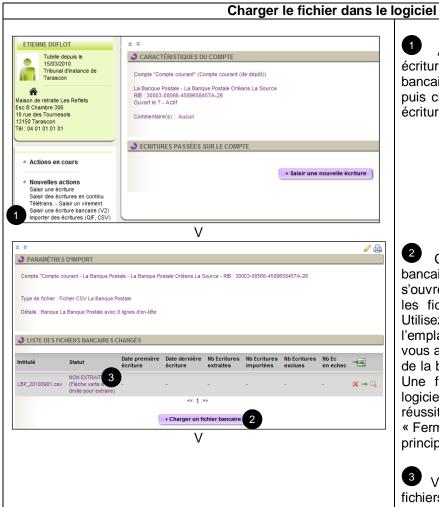
Indiquer le type de fichier à récupérer auprès de votre banque. Le tableau permet de savoir quel type de fichier utiliser et quel format récupérer sur le site Internet de votre banque.

Après validation, la page listant les fichiers bancaires chargés s'affiche.

9.2. Import des opérations bancaires (formats QIF ou CSV)

Après avoir téléchargé depuis le site Internet de votre banque le fichier contenant les opérations bancaires, il vous reste à :

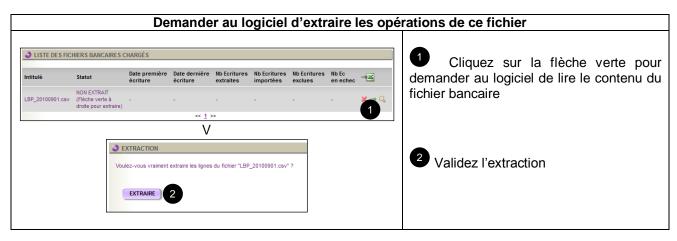
- charger le fichier dans le logiciel
- demander au logiciel d'extraire les opérations de ce fichier
- vérifier si les opérations sont correctement extraites et les importer sur le compte bancaire

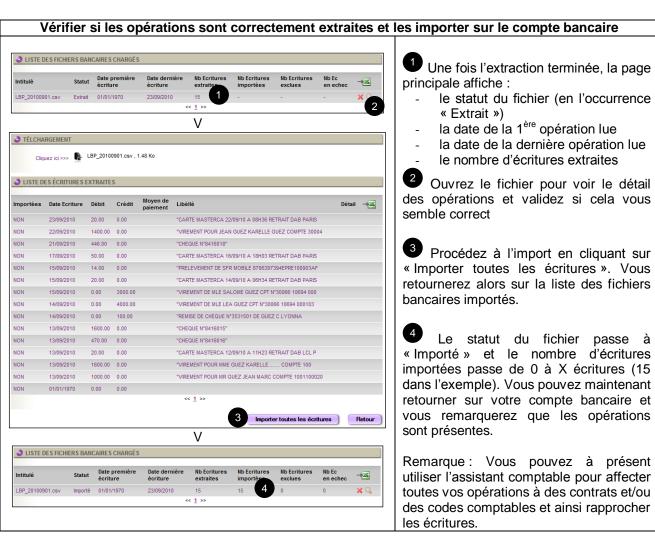


Allez sur l'écran d'import des écritures. Pour cela ouvrez un compte bancaire via le menu Gestion > Banque puis cliquez à gauche sur « Importer des écritures (QIF, CSV) »

Cliquez sur « Charger un fichier bancaire ». Une fenêtre de chargement s'ouvre vous permettant d'indiquer le ou les fichiers à charger dans le logiciel. Utilisez le bouton Parcourir pour indiquer l'emplacement du fichier bancaire que vous avez récupéré depuis le site Internet de la banque puis cliquer sur « Charger ». Une fois le ou les fichiers chargés le logiciel vous indique un message de réussite de chargement. Cliquer sur « Fermer » afin de retourner sur la page principale.

Vous voyez désormais la liste des fichiers chargés. Le statut vous indique à quelle étape vous êtes (ici, le fichier LBP_20100901.csv vient d'être chargé et il est en statut NON EXTRAIT)

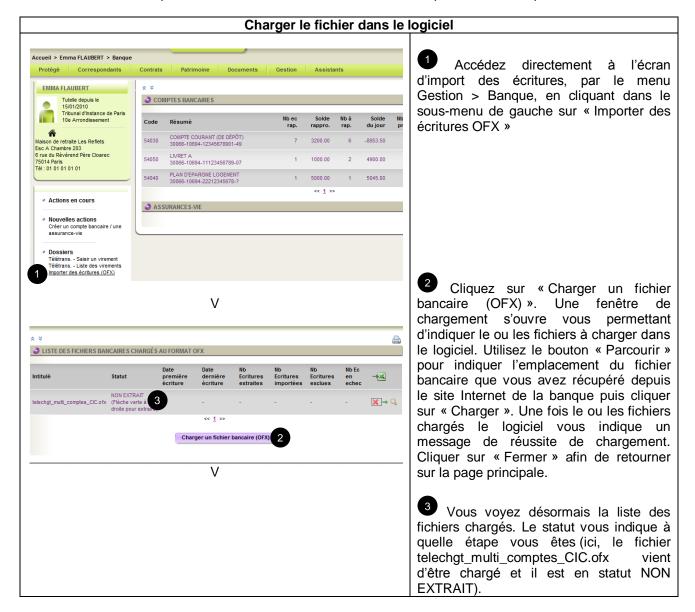


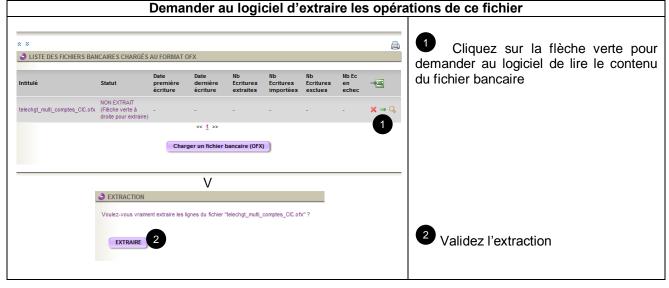


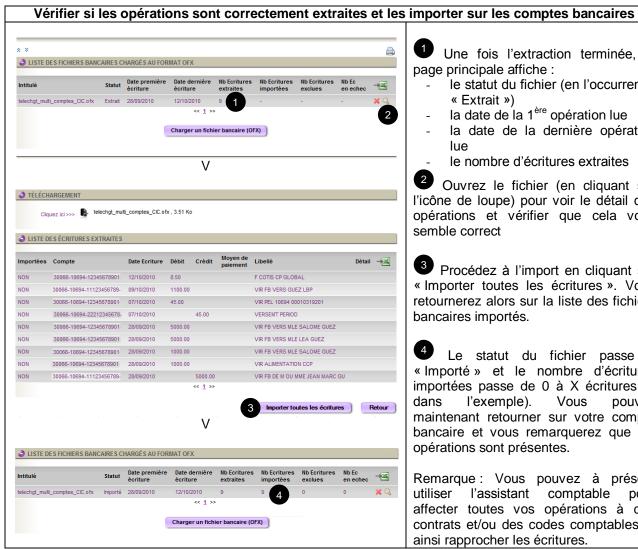
9.3. Import des opérations bancaires (format OFX)

Après avoir téléchargé depuis le site Internet de votre banque le fichier contenant les opérations bancaires, il vous reste à :

- charger le fichier dans le logiciel
- demander au logiciel d'extraire les opérations de ce fichier
- vérifier si les opérations sont correctement extraites et les importer sur le compte bancaire







- Une fois l'extraction terminée, la page principale affiche:
 - le statut du fichier (en l'occurrence « Extrait »)
 - la date de la 1ère opération lue
 - la date de la dernière opération
 - le nombre d'écritures extraites
- 2 Ouvrez le fichier (en cliquant sur l'icône de loupe) pour voir le détail des opérations et vérifier que cela vous semble correct
- 3 Procédez à l'import en cliquant sur « Importer toutes les écritures ». Vous retournerez alors sur la liste des fichiers bancaires importés.
- 4 Le statut du fichier passe à « Importé » et le nombre d'écritures importées passe de 0 à X écritures (9 dans l'exemple). Vous maintenant retourner sur votre compte bancaire et vous remarquerez que les opérations sont présentes.

Remarque: Vous pouvez à présent utiliser l'assistant comptable pour affecter toutes vos opérations à des contrats et/ou des codes comptables et ainsi rapprocher les écritures.

10. Budget annuel

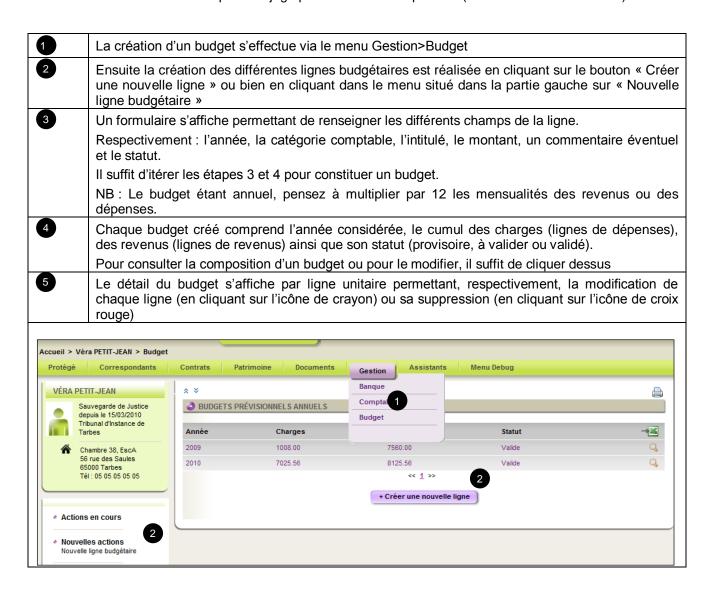
L'établissement du budget du majeur protégé consiste à saisir les lignes annuelles correspondant à ses revenus ainsi que celles à ses dépenses, afin de gérer au mieux ses besoins en ressources tout au long de l'année.

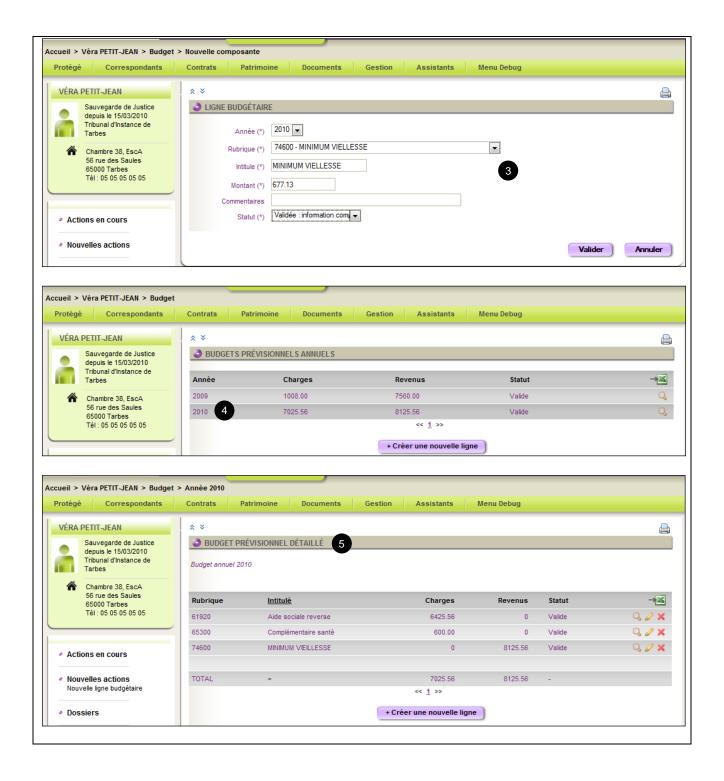
Cette saisie permet :

- de lister le nombre et la répartition dans l'année de ses dépenses ainsi que celle de ses revenus,
- de calculer l'équilibre de son budget global (revenus moins dépenses).

En fonction de ces indications, le tuteur pourra, par exemple :

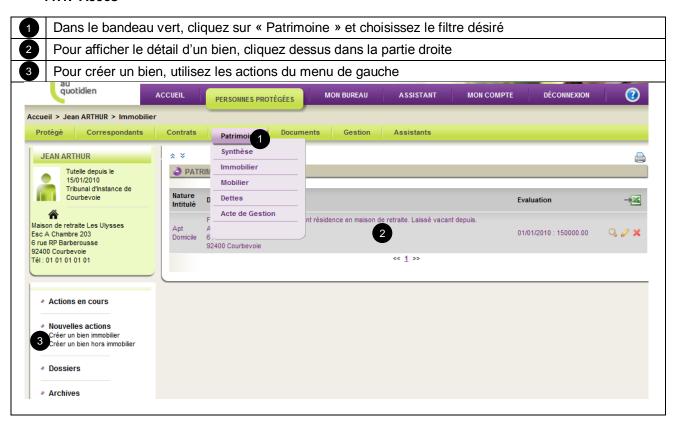
- gérer et optimiser, aux dates requises, le règlement des différents postes de dépense à destination des créanciers (par prélèvement, virement ou autre moyen de paiement approprié à mettre en place),
- détecter, le cas échéant, des mesures ponctuelles à mettre en œuvre :
 - du type demande d'aide sociale à l'hébergement (ASH), à émettre vers le Conseil Général du département,
 - o ou bien requête au juge pour un acte de disposition (vente d'un bien immobilier).





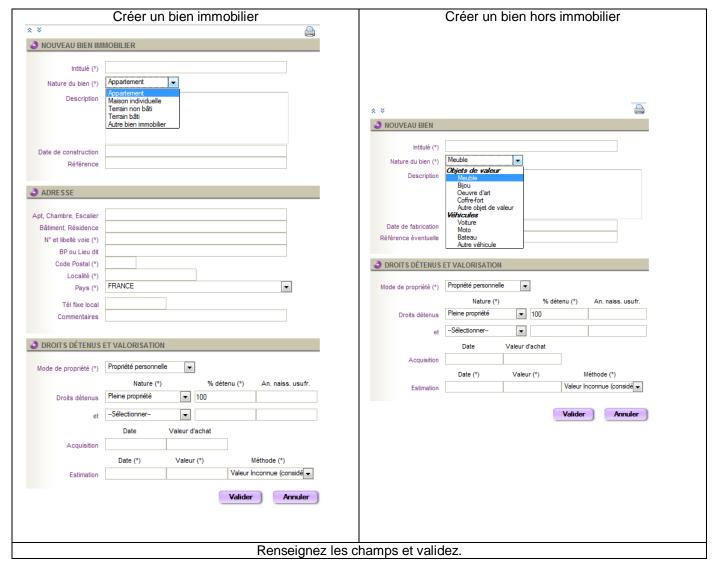
11. Gestion du patrimoine

11.1. Accès



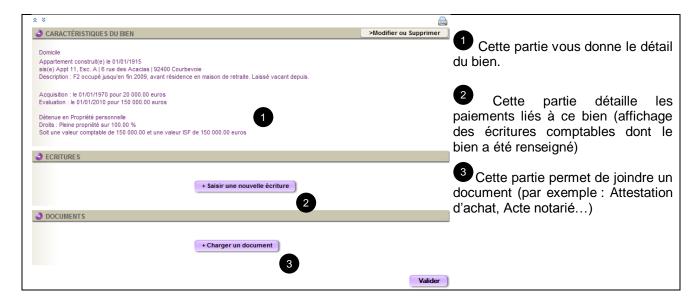
11.2. Création

Cliquez sur « Créer un bien immobilier » ou « Créer un bien hors immobilier ». Le formulaire suivant s'ouvre :



11.3. Détail

Dans la liste des biens cliquez sur celui souhaité. Le formulaire suivant s'ouvre :

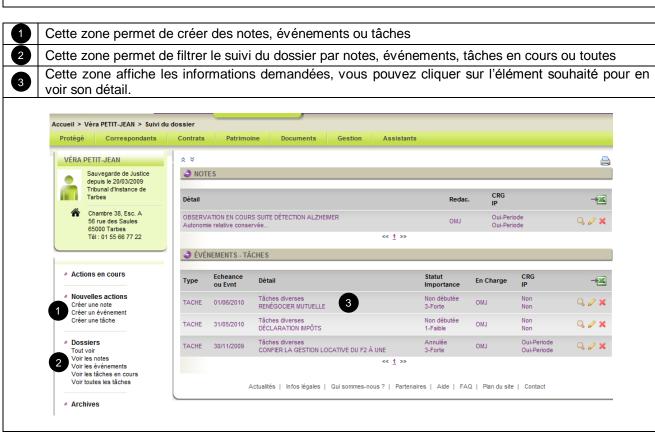


12. Suivi du dossier

Le menu « Suivi du dossier » permet de centraliser les notes, événements et tâches sur un dossier.

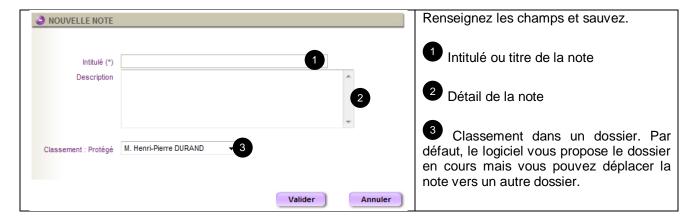
12.1. Accès





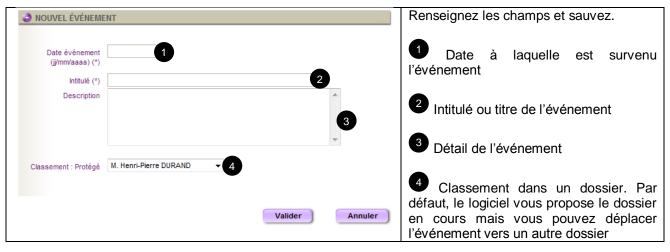
12.2. Créer une note sur le dossier

Les notes sont l'équivalent électronique des notes autocollantes (Post-It ®). Elles vous permettent de rédiger des guestions, des idées ou tout ce que vous noteriez sur un pense-bête papier.



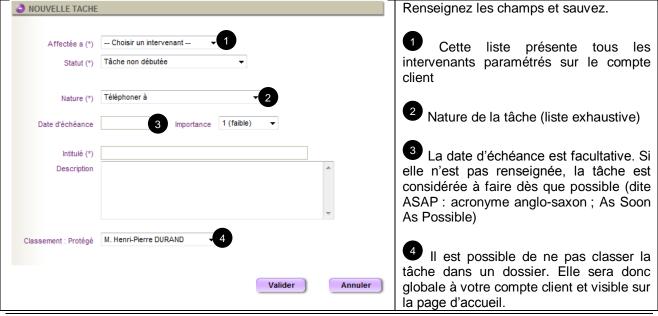
12.3. Créer un événement sur le dossier

Tout événement peut être inscrit dans le dossier. La particularité de l'événement par rapport à la note, c'est qu'il est caractérisé par une date d'événement.



12.4. Tâches

Les tâches permettent d'affecter des actions à vous-même ou un membre de votre équipe. Une date d'échéance, un statut et une importance caractérisent une tâche.



13. Projet de vie

La fiche de projet de vie permet de saisir des notes ou événements spécifiques au projet de vie.



La création de notes ou événements s'effectue via le menu de gauche « Créer une note » ou « Créer un événement » puis la saisie s'opère de la même façon que le suivi du dossier.

14. Santé

La fiche de santé permet de saisir des notes ou événements spécifiques à la santé du protégé.



La création de notes ou événements s'effectue via le menu de gauche « Créer une note » ou « Créer un événement » puis la saisie s'opère de la même façon que le suivi du dossier.

15. Gestion documentaire

15.1. Accès



Les documents sont caractérisés comme suit :

- Chargés : documents que vous avez chargés (copie du jugement, pièce d'identité, contrat...)
- Rapports : documents au format PDF produits par l'assistant de génération de rapports
- Courriers : documents au format PDF produits par l'assistant de génération de courriers
- Inventaire Patrimoine : permet de créer un inventaire de patrimoine (peut également être produit à partir de l'assistant de génération de rapports)
- CRG Annuel : permet de créer un compte rendu de gestion (peut également être produit à partir de l'assistant de génération de rapports)

15.2. Détail

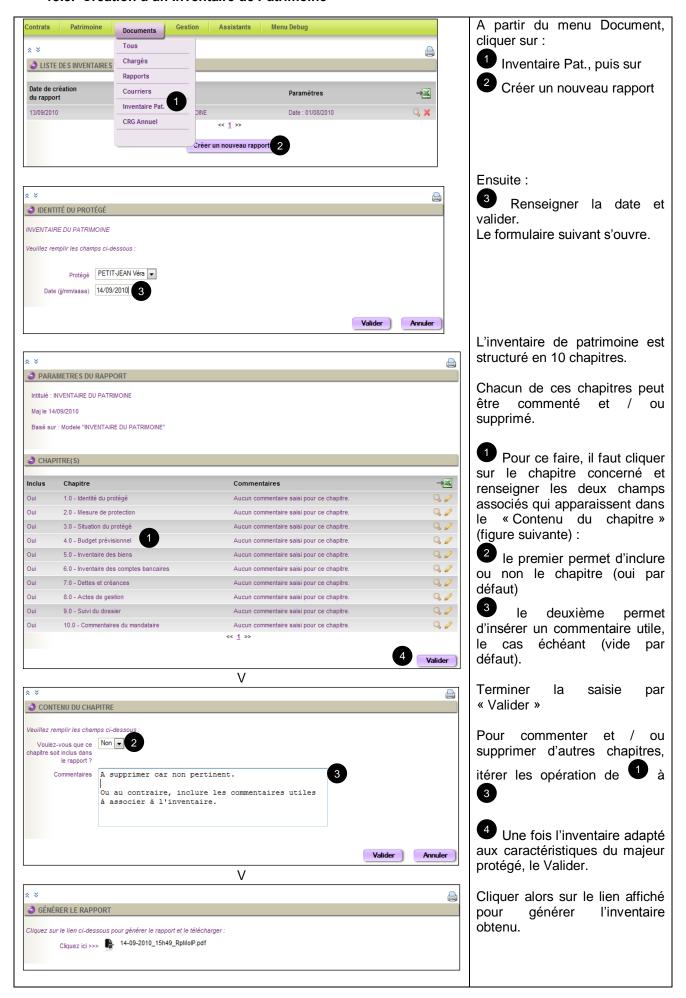
Le détail et l'ouverture d'un document sont accessibles depuis :

- le menu Documents
- le ou les éléments auxquels il est rattaché (contrat, correspondant, bien)

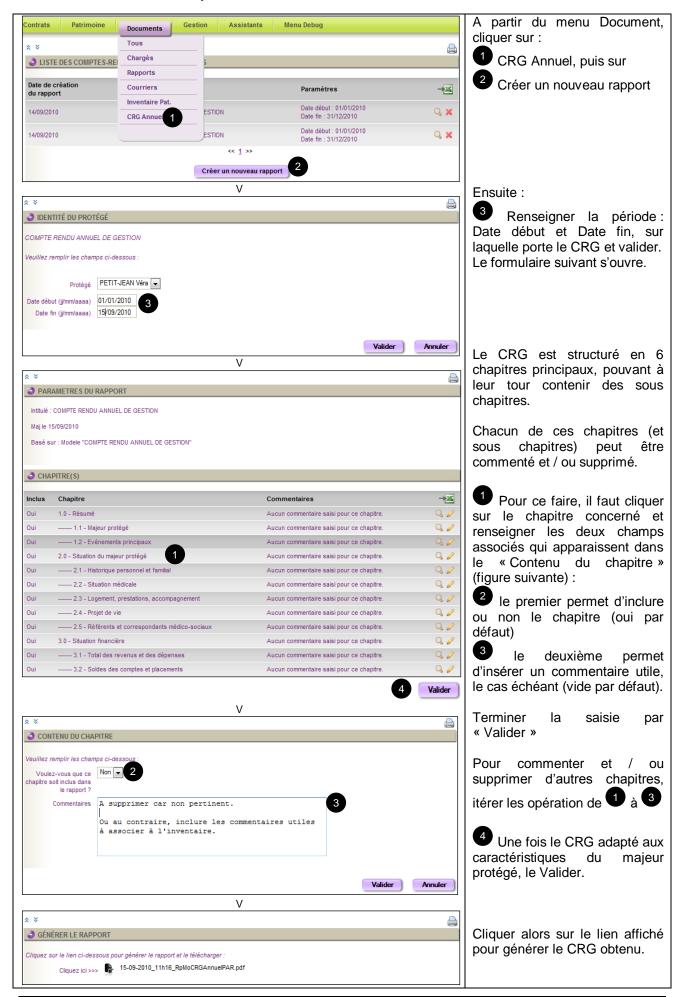
Une fois cliqué sur le document souhaité, le formulaire suivant s'ouvre :



15.3. Création d'un Inventaire de Patrimoine



15.4. Création d'un Compte Rendu de Gestion Annuel

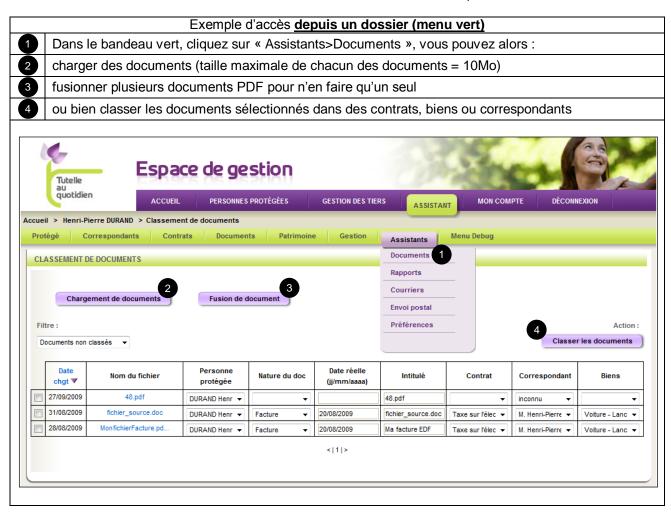


16. Classement et Chargement de documents

16.1. Accès

L'assistant de chargement et de classement de documents est disponible via :

- le menu violet : vous chargez des documents qui **ne seront pas affectés à un dossier** et vous visualisez tous les documents pour les classer.
- le menu vert : vous chargez des documents qui **seront affectés automatiquement au dossier en cours et** vous visualisez les documents du dossier en cours pour les classer.

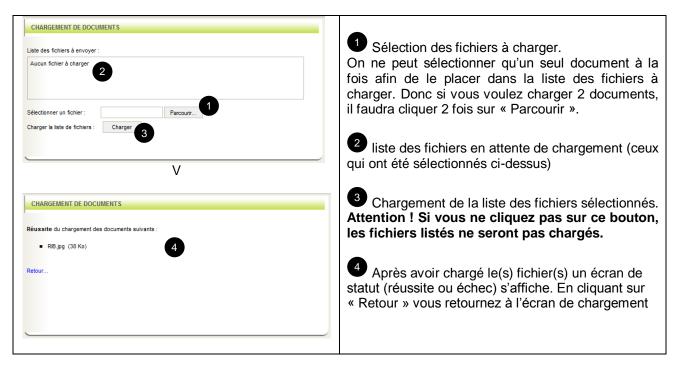


16.2. Chargement

Ce menu permet de charger des documents en rapport avec un protégé (par exemple la copie du jugement de mesure de protection que vous avez numérisée). Il est fortement recommandé de ne travailler qu'avec des fichiers au format PDF pour deux raisons :

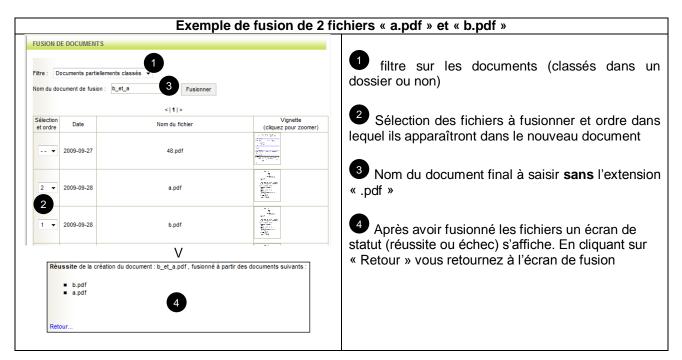
- ce type de fichier est compressé et donc prend moins de place sur le serveur
- seuls les fichiers au format PDF peuvent être joints à des courriers pour l'envoi postal en ligne

Après avoir cliqué sur « Chargement de documents », l'écran suivant s'affiche :



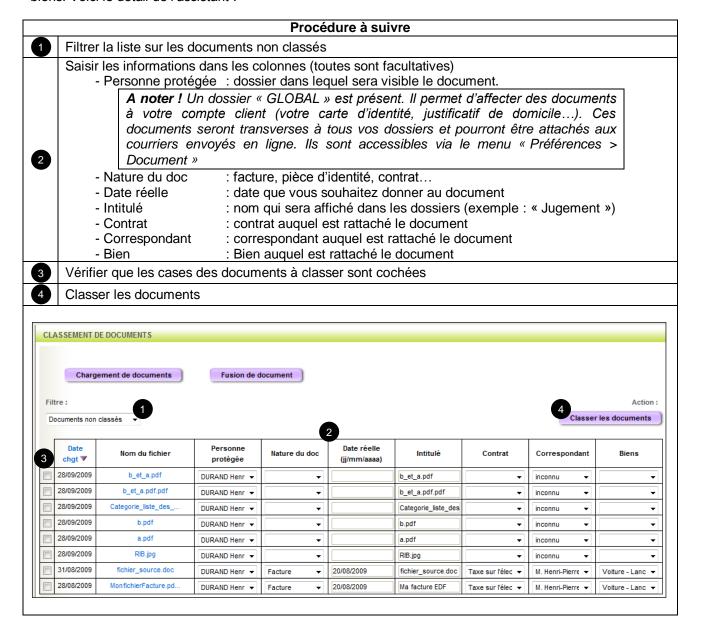
16.3. Fusion

Si vous numérisez des documents page par page, il peut s'avérer très utile de fusionner plusieurs pages pour ne former qu'un seul document. Pour cela il suffit de charger les différentes pages au format PDF et de les fusionner en utilisant la fonctionnalité « Fusion de documents » dans l'assistant de documents.



16.4. Classement

L'assistant de classement permet d'affecter des documents à des contrats, des correspondants ou des biens. Voici le détail de l'assistant :



Une fois les documents classés vous pourrez les retrouver dans :

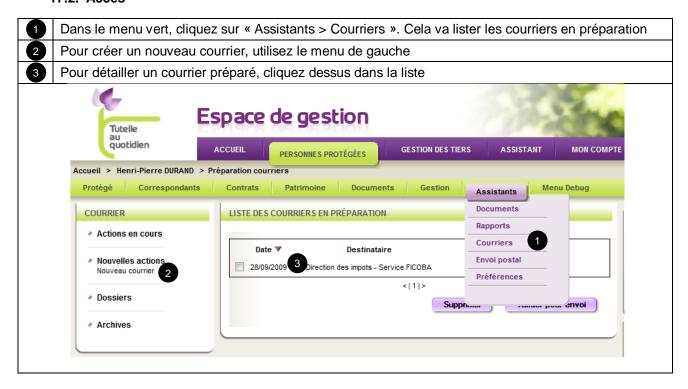
- le menu Documents
- le ou les éléments auxquels ils sont rattachés (contrat, correspondant, bien)

17. Génération de courriers

17.1. Pré-requis

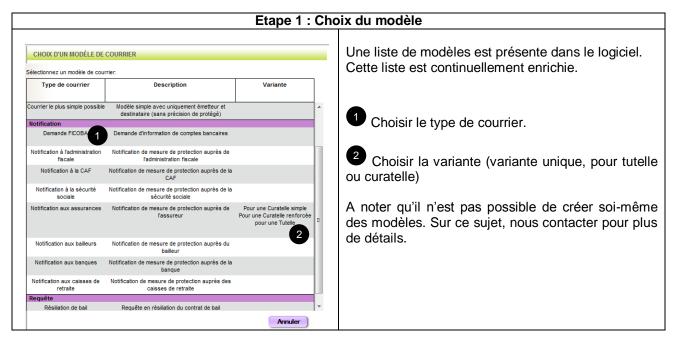
Avant d'utiliser le module de fusion de courriers, il est nécessaire de paramétrer les données qui seront affichées lors de la mise en page du courrier généré (cf. chapitre 3.3 « En-tête et pied de page des courriers »)

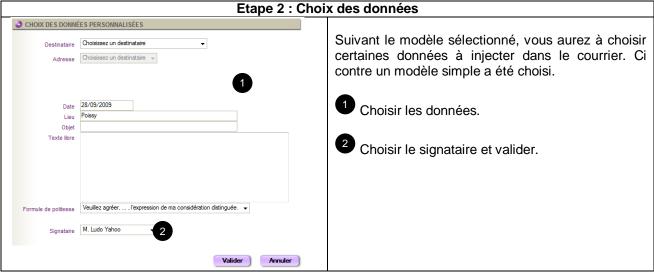
17.2. Accès

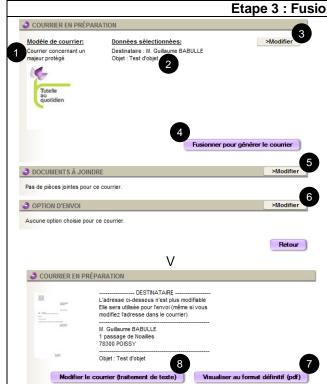


17.3. Création

Cliquez sur « Nouveau courrier ». Suivez les différentes étapes :







Etape 3 : Fusionner les données

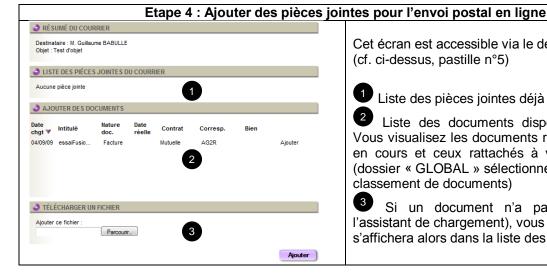
Après avoir sélectionné les données, retournerez alors sur la liste des courriers en préparation (Assistants>Courriers ou Enregistrer). Ouvrez votre courrier pour en visualiser le détail.

- Nom du modèle choisi
- Récapitulatif des données sélectionnées
- Tant que le courrier n'est pas fusionné, vous pouvez modifier les données à injecter

Lancez la fusion pour générer le courrier via le bouton 4

Une fois le courrier généré, vous pourrez :

- visualiser le courrier au format PDF
- 8 modifier le courrier via le traitement de texte en ligne (cf. chapitre ci-après pour plus d'explications)



Cet écran est accessible via le détail d'un courrier (cf. ci-dessus, pastille n°5)

- Liste des pièces jointes déjà ajoutées
- Liste des documents disponibles pour ajout. Vous visualisez les documents rattachés au dossier en cours et ceux rattachés à votre compte client (dossier « GLOBAL » sélectionné dans l'assistant de classement de documents)
- Si un document n'a pas été ajouté (via l'assistant de chargement), vous pouvez le faire ici, il s'affichera alors dans la liste des documents.



Etape 5 : Choix des options d'envoi en ligne

Cet écran est accessible via le détail d'un courrier (cf. ci-dessus, pastille n°6)

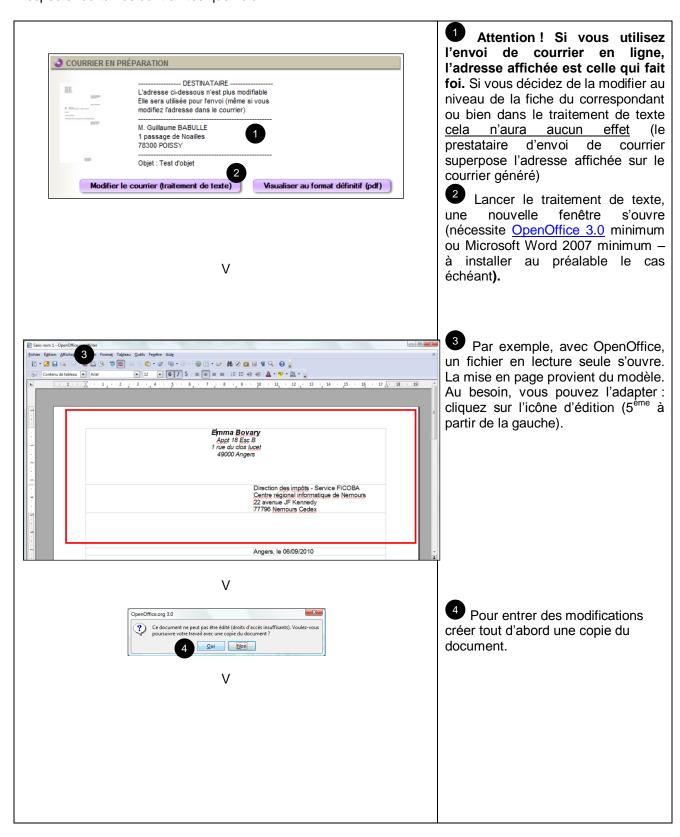
Il permet de choisir les options à utiliser pour l'envoi postal en ligne:

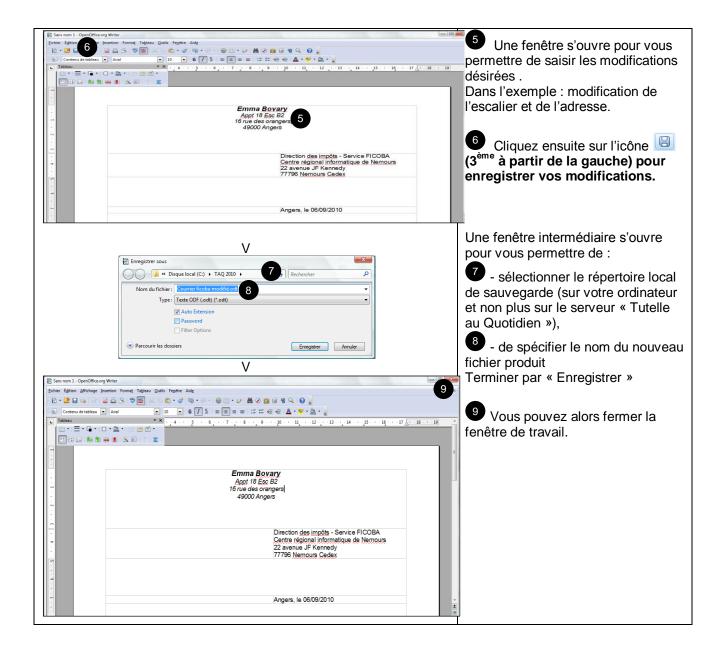
- Type d'envoi : Lettre simple économique, prioritaire, recommandée, recommandée avec AR
- Noir et blanc ou Couleur
- Archivage légal : Non utilisé. Cette fonctionnalité sera proposée dans une version future du logiciel
- Archivage standard : Permet de définir combien de temps sera stocké le courrier sur le logiciel. Cette donnée n'est pas prise en compte car le courrier est présent durant toute la durée de vie du dossier.

Etape 6 : Terminer le courrier pour envoi LISTE DES COURRIERS EN PRÉPARATION Date ▼ Destinataire Objet Valider pour envoi Une fois le courrier finalisé, vous pouvez maintenant le valider afin qu'il soit visible dans l'assistant d'envoi.

17.4. Modifier le courrier

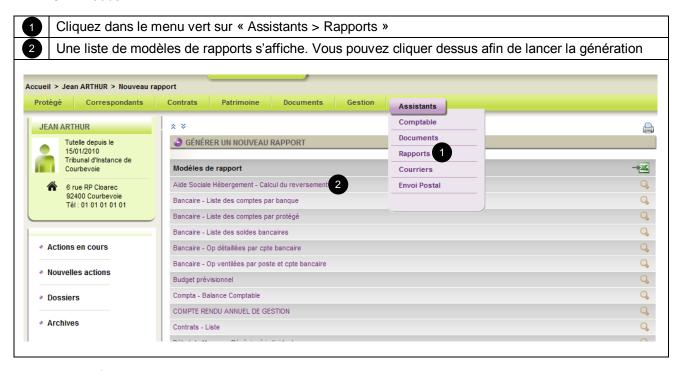
Une fois le courrier généré (cf. étape 4), vous pouvez l'éditer via votre traitement de texte. Il est important de respecter certaines contraintes que voici :





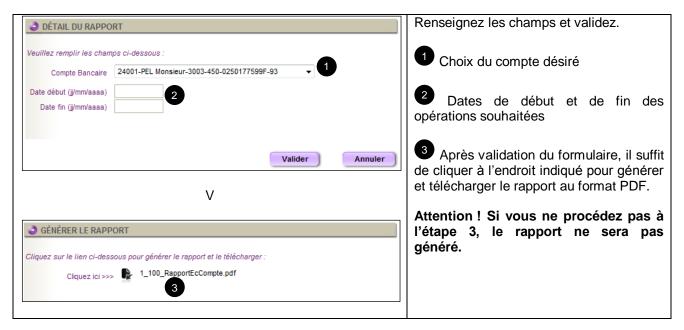
18. Génération de rapports

18.1. Accès



18.2. Création

Après avoir cliqué sur le rapport désiré dans la liste, un écran de saisie vous permet de sélectionner les éléments nécessaires à la génération de rapports. L'exemple ci-dessous correspond à la liste des opérations par compte bancaire.



18.3. Consulter

Les rapports générés sont accessibles en lecture via le menu « Documents > Rapports »

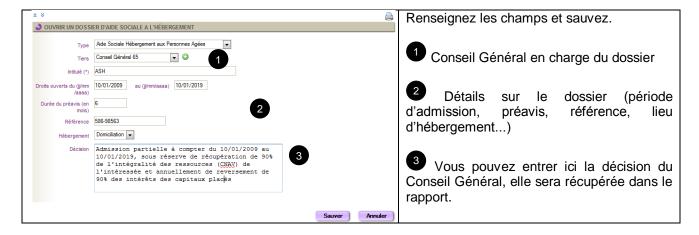
19. Aide Sociale à l'Hébergement : ASH

Il est possible de produire les tableaux trimestriels de reversement des ressources aux Conseils Généraux. Pour cela, il suffit de :

- créer un dossier d'aide sociale
- avoir créé au préalable les contrats liés à l'ASH (ressources et/ou dépenses)
- paramétrer des composantes dans l'ASH (ressources à inclure, dépenses à exclure et extralégal suivant les départements)
- créer les écritures bancaires correspondant aux ressources et dépenses et les affecter aux contrats

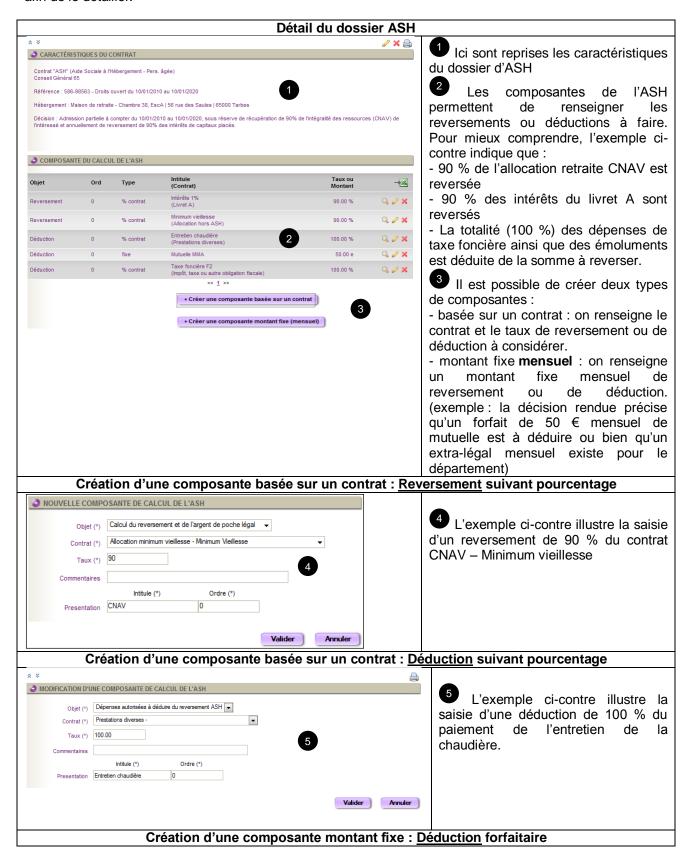
19.1. Création

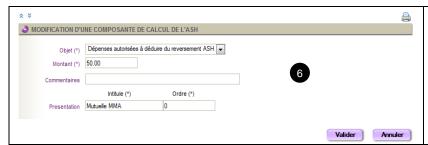
Pour créer un contrat, allez dans « Contrats > Tous » et dans le menu de gauche, cliquez sur « Créer un dossier aide sociale ». Le formulaire suivant s'ouvre :



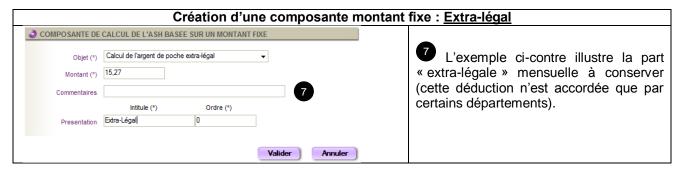
19.2. Paramétrage du calcul

Après avoir créé le contrat, entrez dessus via « Contrats > Tous les contrats » et cliquez sur le contrat ASH afin de le détailler.



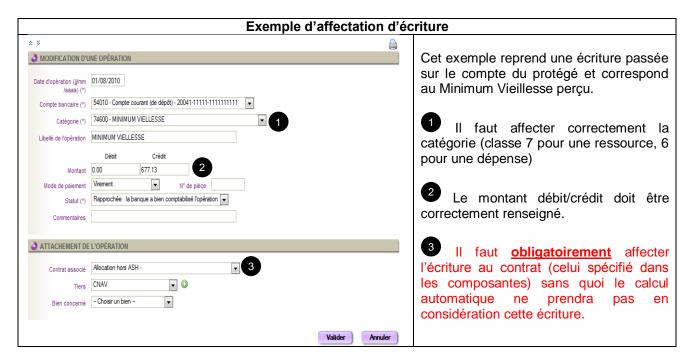


6 L'exemple ci-contre illustre la saisie d'une dépense autorisée de mutuelle pour un montant fixe mensuel de 50 €.



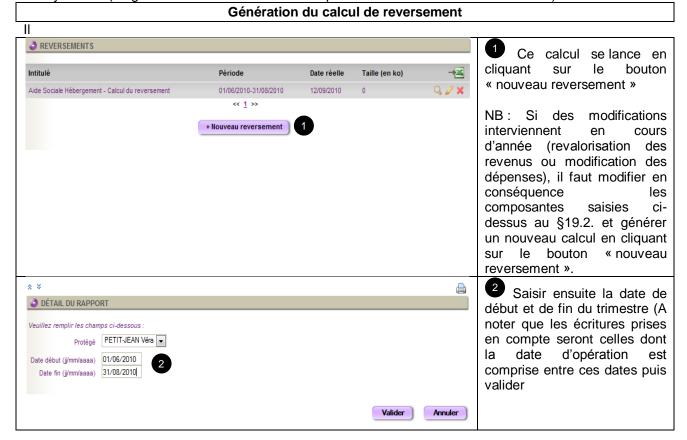
19.3. Affectation des écritures

Attention! Le calcul du reversement se base sur les écritures bancaires entrées dans le logiciel. Pour qu'elles soient prises en compte dans le calcul il faut donc les affecter au contrat concerné par la déduction ou le reversement.



19.4. Calcul du reversement

La dernière étape consiste à calculer le montant du reversement à effectuer auprès de l'organisme ayant octroyé l'ASH (en général le Conseil Général du département ou le service social associé).



A noter que si le début ou la fin de prise en charge se situe en cours de mois, le logiciel calcule automatiquement le prorata temporis. Il va se baser sur la date de début ou de fin de prise en charge mentionnée dans le détail du contrat ASH (pas sur les dates saisies lors de la génération du rapport).